Laurence PAYET

2 rue des coutures

77 400 Saint Thibault des Vignes

06 38 26 08 69

Payet.laurence@laposte.net

Service client SFR Données personnelles

TSA 10101

69 947 LYON CEDEX 20

A Saint Thibault des Vignes,

le 1er août 2019.

***Lettre recommandée avec accusé de réception***

*Copie au SFR Service Client Réclamation - TSA 101 01 - 69 947 LYON CEDEX 20*

**Objet**: Demande d’éléments supplémentaires suite au prélèvement de 289,94 €.

Madame, Monsieur,

Vous avez prélevé sur mon compte la somme de 289,94 euros de frais de résiliation pour un contrat de moins d’1 an. Or, je n’ai jamais souscrit un nouvel engagement d’1 an.

Néanmoins, si vous estimez que votre réclamation est justifiée et que je suis dans l’obligation de m’exécuter, je vous demande de me le prouver. En effet, conformément à l’article 1353 du code civil « Celui qui réclame d’une obligation doit la prouver ». En d’autres termes, vous avez l’obligation légale de prouver que votre demande est fondée.

Par conséquent, veuillez me transmettre les éléments dont vous disposez dans les plus brefs délais ou, à défaut, d’effectuer le remboursement de la somme de 289,94 euros.

En application de l’article 15 du Règlement général sur la protection des données (RGPD), je souhaiterais obtenir une copie, en langage clair, de l’ensemble des enregistrements de mes données (enregistrements téléphoniques, notes dans les zones « blocs-notes » ou « commentaires ».

Je vous remercie de me faire parvenir votre réponse dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d’un mois à compter de la réception de ma demande (article 12.3 du RGPD).

A défaut de réponse de votre part dans les délais impartis ou en cas de réponse incomplète, je me réserve la possibilité de saisir la Commission nationale de l’informatique et des libertés (CNIL) d’une réclamation.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l’assurance de ma considération distinguée.

Laurence PAYET